



# CityZen

## Ecole de Conduite Citoyenne

### Programme de Formation



## PERMIS PLAISANCE OPTION CÔTIÈRE

### PRÉ-REQUIS

- Être apte sur le plan médical
- Avoir 16 ans révolus
- Savoir lire et écrire le français

### DUREE

- La partie Théorique est d'une durée minimale de 5H,
- La partie Pratique est d'une durée minimal de 3,5H, dont 2 heures se déroulent à la barre du bateau en navigation et 1,5 heures sont de la théorie de la pratique.

### DISPOSITIFS DE SUIVI

- Livret du candidat
- Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation.
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Livret de bord
- Tracking plate-forme de formation.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Examen Théorique et validation par le service instructeur.
- La pratique est validée par le formateur

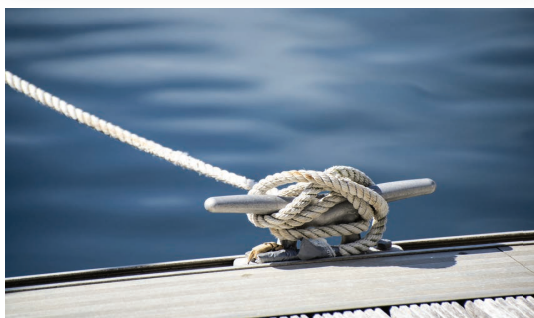
### DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé avec autorisation d'enseigner

### LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- Cours théoriques se déroulent à Lens sur l'agence CityZen
- Cours pratiques sur la base nautique de Courcelles les lens

### CONTEXTE



### PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes désireuses de conduire un bateau de plaisance en moteur en mer. Il permet de conduire un bateau de plaisance :

- en mer et sur les lacs ou plans d'eaux fermés,
- d'une puissance motrice de plus de 4,5 kilowatts,
- jusqu'à 6 milles d'un abri, soit environ 12 kilomètres.

Le Permis Plaisance option côtière est également nécessaire pour piloter un véhicule nautique à moteur (VNM), comme une motonautique ou un scooter des mers. Il permet de l'utiliser, uniquement de jour et dans la limite de 2 milles d'un abri, soit environ 3,7 km.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

1 - Acquérir les compétences globales définies par le livret du candidat :

- La sécurité du plaisancier
- Les incontournables du plaisancier
- Les responsabilités du plaisancier
- La conduite du bateau
- Les manoeuvres du bateau

2 - Réussir l'épreuve théorique de l'examen de l'option côtière

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Les cours théoriques se déroulent en salle, cours sur vidéo projecteur avec formateur.
- Les cours pratiques se déroulent à la barre du bateau

### COMPETENCE 1

#### La sécurité du Plaisancier

- Assurer la sécurité individuelle
- Assurer la sécurité collective
- Connaître les règles élémentaires de l'usage des moyens de communications embarqués

### COMPETENCE 2

#### Les incontournables du plaisancier

- Décider de l'opportunité de la sortie en fonction d'un bulletin météorologique
- Respecter le balisage et identifier les obstacles sur une zone de navigation

### COMPETENCE 3

#### Les responsabilités du plaisancier

- Être responsable de l'équipage et du bateau
- Utiliser à bon escient les moyens de détresse
- Respecter le milieu naturel

### COMPETENCE 4

#### La conduite du bateau

- Maîtriser la mise en route du moteur
- Maîtriser la trajectoire
- Maîtriser la vitesse
- Maîtriser l'arrêt de la propulsion
- Maîtriser la marche arrière
- Maîtriser l'utilisation des alignements

### COMPETENCE 5

#### Les manoeuvres du bateau

- Arriver et partir d'un quai
- Prendre un coffre
- Mouiller/Ancrer
- Récupérer une personne à l'eau